

07 déc 2007 -10:36

Appartient à Conseil des ministres du 7 décembre 2007

## Association internationale de développement

Participation à la 15e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Participation à la 15e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, et de Mme Sabine Laruelle, ministrre de la Coopération au développement, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique à la 15e reconstitution des ressources de l'Association internationalde de développement (IDA-15) pour 2009-2011, selon les trois principes suivants :

- La Belgique maintient sa part traditionnelle de 1,55 % pour les contributions régulières et de 1,71 % pour l'allégement de la dette HIPC et l'apurement des arriérés financiers.
- La Belgique bénéficie d'une réduction de 9,1 % pour le paiement accéléré pour des contributions régulières, l'allégement de la dette HIPC et l'apurement des arriérés financiers.
- La Belgique contribue à la Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI) sur la base de la part traditionnelle de 1,55% pour la période de trois ans de l'IDA-15.

L'Association internationale de développement est une filiale du groupe de la Banque mondiale. Elle a été créée en 1960 afin de soutenir le développement économique et social des pays les plus pauvres en leur octroyant des crédits à très longs termes et sans intérêts.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des  
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de  
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>